



INFORMATION POUR LES FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES ET FOURNISSEURS DE SOLUTIONS

-

17 JANVIER 2023

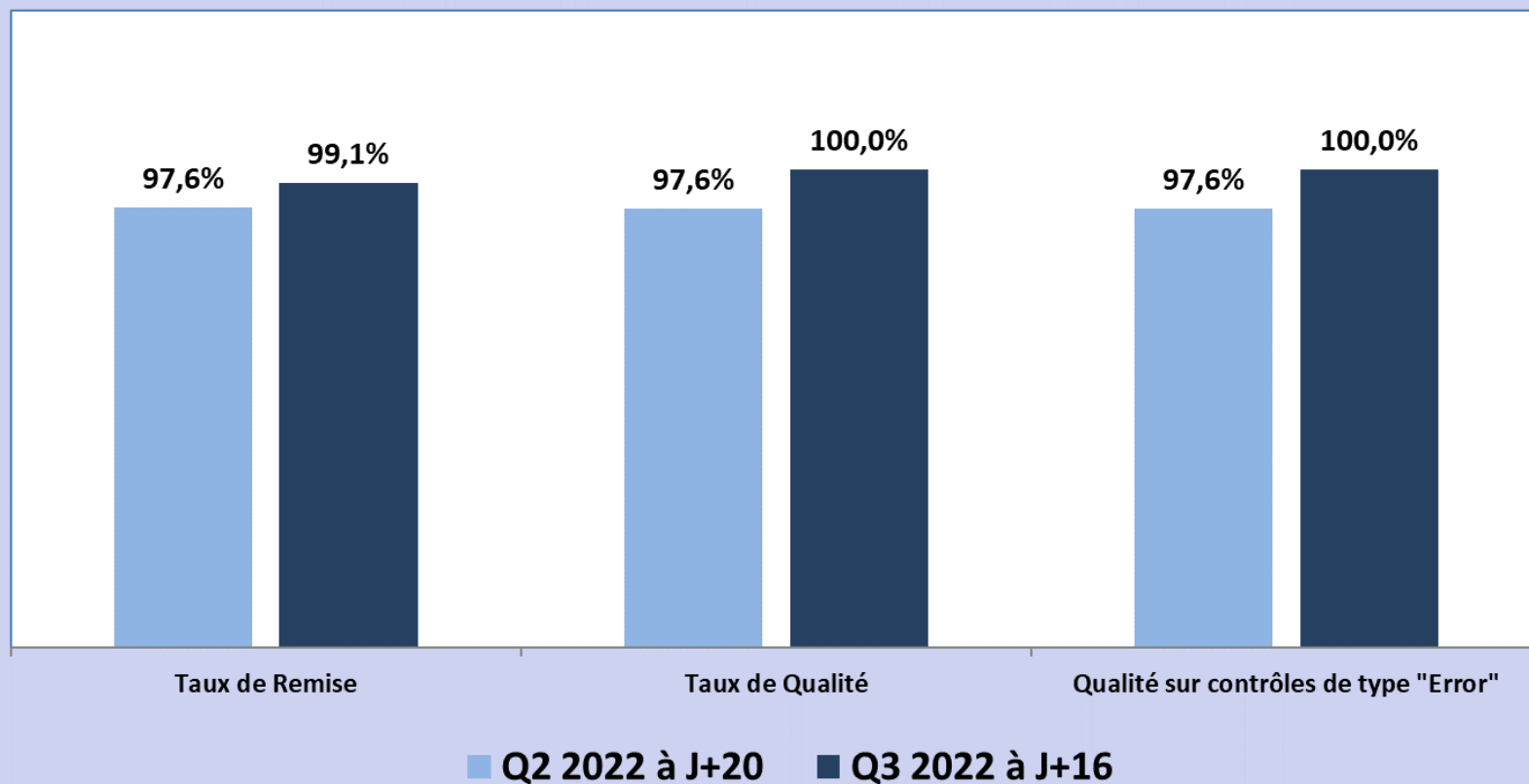


Ordre du jour:

1. Statistiques sur la qualité des données
2. Collecte taxonomie LCB-FT
3. Fin des exigences complémentaires COVID19
4. Actualités DLPP
 1. Niveau de consolidation : Nouveaux messages d'erreur sur le portail Onegate
 2. Relance retard : les remises bureautiques
5. Support
6. OneGate - Refonte
7. Questions/réponses

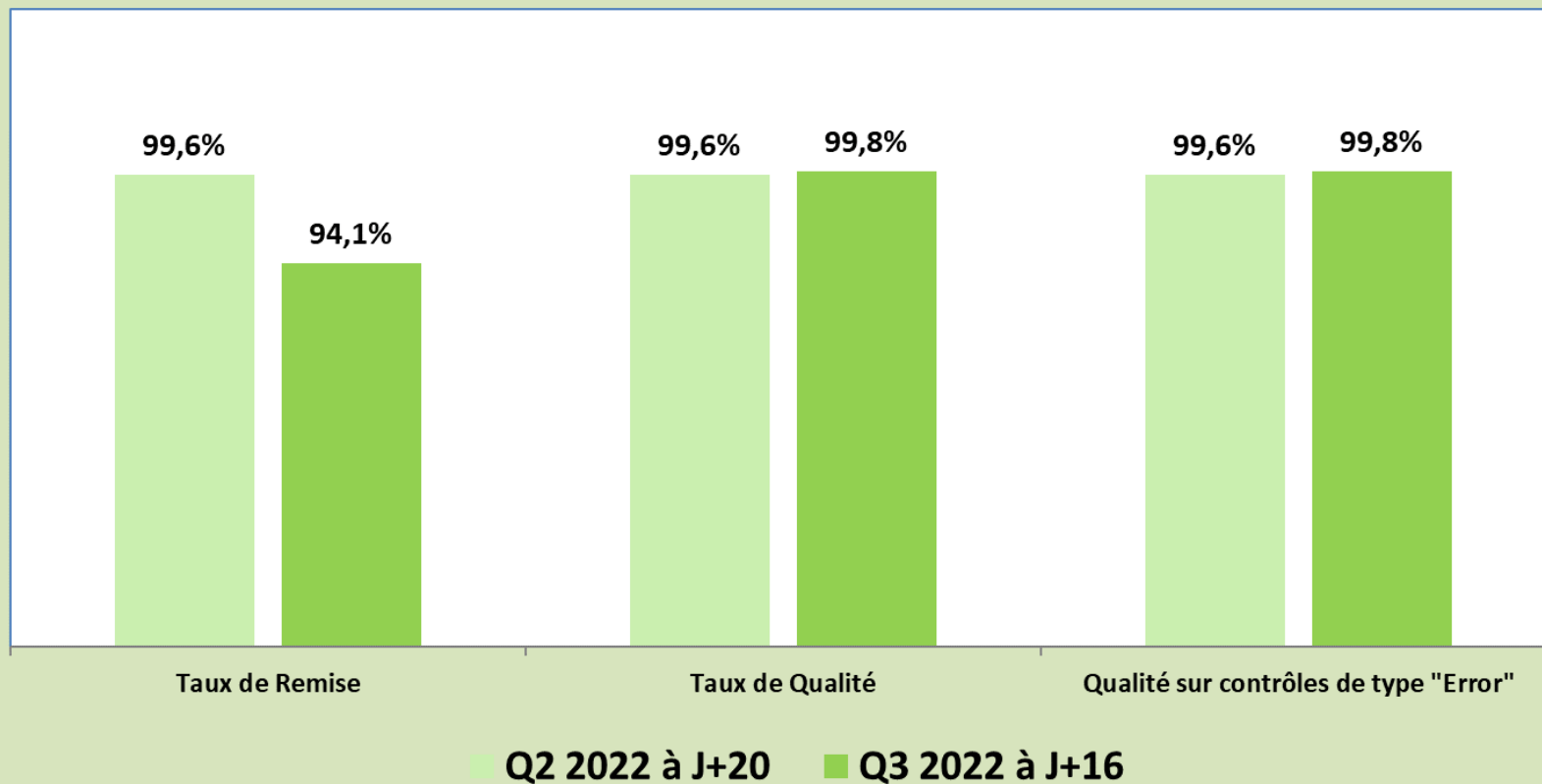
1- STATISTIQUES SUR LA QUALITÉ DES DONNÉES 1/3

Evolution du taux de remises et de qualité des assujettis MSI
Arrêtés Q2 2022 et Q3 2022
Collectes AE - COREP - FINREP



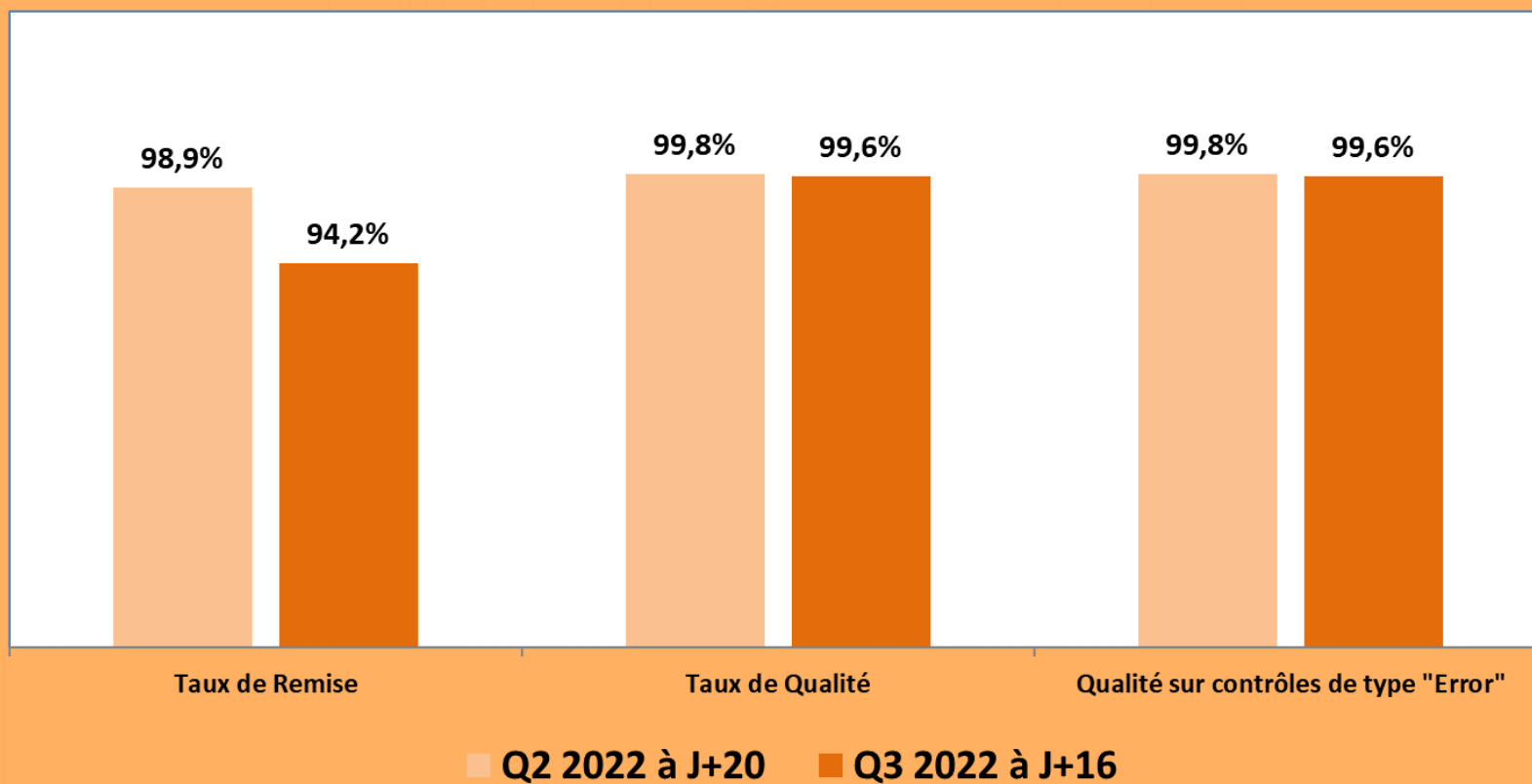
1- STATISTIQUES SUR LA QUALITÉ DES DONNÉES 2/3

Evolution du taux de remises et de qualité des assujettis SI Arrêtés Q2 2022 et Q3 2022 Collectes AE - COREP - FINREP



1- STATISTIQUES SUR LA QUALITÉ DES DONNÉES 3/3

Evolution du taux de remises et de qualité des assujettis LSI Arrêtés Q2 2022 et Q3 2022 Collectes AE - COREP - FINREP





2- COLLECTE TAXONOMIE LCB-FT 1/2

Pour rappel, la saisie en ligne Onegate n'est plus disponible pour les remises LCB-FT.

Les remises LCB-FT sont désormais à déposer sur le portail Onegate **avec le LEI** via :

- Une **remise bureautique Excel** dans le domaine **DBB (Domaine Blanchiment Banque)** **OU**
- Une **remise XBRL** (domaine **BLC**)

Les maquettes sous format Excel sont publiées sur le site e-surfi



2- COLLECTE TAXONOMIE LCB-FT 2/2

Sur le portail Onegate, une demande d'extension de droits à la collecte SURFI est nécessaire pour être accrédité au domaine DBB afin de déposer les remises au format Excel au niveau du rapport bureautique BLC_BUREAUTIQUES.

Nous vous rappelons que les remises LCB-FT (format Excel ou XBRL) doivent faire l'objet d'une signature électronique.

Les droits à signer portés sur le domaine « BLC » ont été dupliqués sur le domaine « DBB » le 05 janvier 2023.

Une nouvelle déclaration de droits à signer 2023 doit être effectuée en cas de modifications ou de nouveaux signataires.

3- FIN DES EXIGENCES COMPLÉMENTAIRES COVID-19

- L'EBA a annoncé l'abrogation des guidelines EBA/GL/2020/07 sur le reporting et les *disclosures* COVID-19 (à partir du 1^{er} janvier 2023)
 - ⇒ cf : **communiqué du 16 décembre 2022** (<https://www.eba.europa.eu/eba-publishes-its-closure-report-covid-19-measures-and-repeals-its-guidelines-covid-19-reporting>)
 - Le cadre temporaire de reporting et de disclosure « Covid-19 » a été introduit en juin 2020 sur la base des guidelines sur la déclaration et la publication des expositions faisant l'objet de mesures appliquées en réponse à la crise de la Covid-19 (EBA/GL/2020/07) et était à l'origine devait rester en place pendant 18 mois.
 - Le 17 janvier 2022, l'EBA a confirmé leur maintien pour une année, afin d'assurer le suivi des expositions et de la qualité de crédit des prêts avec des mesures de soutien public dans les États membres, où celles-ci étaient toujours pertinentes. Dans sa communication publique, l'EBA s'est également engagée à poursuivre son suivi des évolutions et à réévaluer l'application des orientations sur une base annuelle.
 - La pertinence décroissante des mesures de soutien public, qui étaient au centre des orientations, ainsi que l'approche proportionnée globale de l'EBA en matière de reporting, l'ont conduit à la décision d'abroger les orientations **à compter du 1^{er} janvier 2023**.
- Il est prévu en conséquence d'abroger l'instruction n° 2020-I-10 modifiée par l'instruction n° 2022-I-08 qui a appliqué avec proportionnalité le reporting et les disclosures COVID-19 en France :
 - Processus CCAP puis Collège au 1^{er} semestre 2023.
- Le dernier arrêté de référence de cette instruction serait donc fixé au 31 décembre 2022.



4.1 – RAPPEL - LE NIVEAU DE CONSOLIDATION

Depuis décembre 2022, l'EBA a **supprimé l'indication de consolidation dans les points d'entrée des taxonomies CRR 3.2.**

Modifications techniques :

- Le niveau de consolidation doit être précisé dans la balise « **Identifier** » de la **remise XBRL**
- Le niveau de consolidation ne doit plus figurer dans le nom des points d'entrée des taxonomies

Par conséquent, sur le **portail Onegate**, dans la rubrique « Détail de la remise », de **nouveaux messages d'erreur** vous permettront **d'identifier si le niveau de consolidation n'est pas correctement indiqué dans la balise « Identifier ».**

4.1 – NIVEAU DE CONSOLIDATION : NOUVEAU MESSAGE D'ERREUR SUR LE PORTAIL ONEGATE

Exemple message Onegate - Le niveau de consolidation est manquant :

- MISSING_NIVEAU_CONSOLIDATION_FOR_SUFFIXE : Identifier incorrect : l'identifiant doit être transmis avec un suffixe précisant le niveau de reporting

Détail de la remise

Étape	Statut	Début	Fin	Résultat de l'étape	Message
Réception de la remise	✓	14/11/2022 17:32:43	14/11/2022 17:32:43		0
Lecture entête et encodage	✓	14/11/2022 17:32:49	14/11/2022 17:32:49		0
Vérification des données identifiées	✓	14/11/2022 17:32:54	14/11/2022 17:32:54		0
Validation des XSD	✓	14/11/2022 17:33:00	14/11/2022 17:33:00		0
Écriture des notes pour l'application cliente	✓	14/11/2022 17:33:11	14/11/2022 17:33:12		0
Envoi de l'instance XBRL pour contrôle	✓	14/11/2022 17:33:19	14/11/2022 17:34:07		0
Vérification de l'instance XBRL	✗	14/11/2022 17:34:07	14/11/2022 17:34:07		1

ERREUR :
MISSING_NIVEAU_CONSOLIDATION_FOR_SUFFIXE : Identifier incorrect : l'identifiant doit être transmis avec un suffixe précisant le niveau de reporting

Traitement terminé ✗ 14/11/2022 17:34:09 14/11/2022 17:34:09 1

Informations

Code de ticket
Remettant
Domaine COR
Type de déclarant LEI
Code de déclarant
Canal WS
Début du traitement 14/11/2022 17:32:43

Relations de la remise

Remise parente 1304151 Traitement terminé ✗

Détail du Fichier

Nom instance_1_ _AECON_20201231_AE.xbrl
Taille 1.12 Mo
Type de remise Instance XBRL

4.1 – NIVEAU DE CONSOLIDATION : NOUVEAU MESSAGE D'ERREUR SUR LE PORTAIL ONEGATE

Exemple message Onegate - Le niveau de consolidation est invalide :

- INVALID_DATA_UNKNOWN_NIVEAU_CONSOLIDATION : Le niveau de reporting est inconnu : XXX

Détail de la remise

Étape	Statut	Début	Fin	Résultat de l'étape	Mes
Réception de la remise	✓	14/11/2022 17:19:41	14/11/2022 17:19:41		0
Lecture entête et encodage	✓	14/11/2022 17:19:43	14/11/2022 17:19:43		0
Vérification des données identifiées	✓	14/11/2022 17:19:52	14/11/2022 17:19:52		0
Validation des XSD	✓	14/11/2022 17:19:54	14/11/2022 17:19:54		0
Écriture des notes pour l'application cliente	✓	14/11/2022 17:19:56	14/11/2022 17:19:56		0
Envoi de l'instance XBRL pour contrôle	✓	14/11/2022 17:20:12	14/11/2022 17:21:07		0
Vérification de l'instance XBRL	✗	14/11/2022 17:21:06	14/11/2022 17:21:06		1
ERREUR : INVALID_DATA_UNKNOWN_NIVEAU_CONSOLIDATION : Le niveau de reporting est inconnu : XXX					
Traitement terminé	✗	14/11/2022 17:21:11	14/11/2022 17:21:11		1

Informations
Code de ticket
Remettant
Domaine COR
Type de déclarant LEI
Code de déclarant
Canal WS
Début du traitement 14/11/2022 17:19:41

Relations de la remise
Remise parente 1304146 Traitement terminé ✗

Détail du Fichier
Nom instance_1_ _AECON_20221231_AE.xbrl
Taille 1.13 Mo
Type de remise Instance XBRL

4.1 – NIVEAU DE CONSOLIDATION : NOUVEAU MESSAGE D'ERREUR SUR LE PORTAIL ONEGATE

Exemple message Onegate - Le niveau de consolidation est indiqué à tort :

- INVALID_NIVEAU_CONSOLIDATION_FOR_SUFFIXE : Identifiant incorrect : l'identifiant ne doit pas être transmis avec le suffixe .CON

Détail de la remise

Étape	Statut	Début	Fin	Résultat de l'étape	Messages
Réception de la remise	✓	14/11/2022 17:59:20	14/11/2022 17:59:20		0
Lecture entête et encodage	✓	14/11/2022 17:59:29	14/11/2022 17:59:29		0
Vérification des données identifiées	✓	14/11/2022 17:59:32	14/11/2022 17:59:32		0
Validation des XSD	✓	14/11/2022 17:59:41	14/11/2022 17:59:41		0
Écriture des notes pour l'application cliente	✓	14/11/2022 17:59:43	14/11/2022 17:59:43		0
Envoi de l'instance XBRL pour contrôle	✓	14/11/2022 17:59:48	14/11/2022 18:00:09		0
Vérification de l'instance XBRL	✗	14/11/2022 18:00:09	14/11/2022 18:00:09		1
ERREUR : INVALID_NIVEAU_CONSOLIDATION_FOR_SUFFIXE : Identifiant incorrect : l'identifiant ne doit pas être transmis avec le suffixe .CON					
Traitement terminé	✗	14/11/2022 18:00:12	14/11/2022 18:00:12		1

Informations
Code de ticket
Remettant
Domaine COR
Type de déclarant LEI
Code de déclarant
Canal WS
Début du traitement 14/11/2022 17:59:20

Relations de la remise
Remise parente 1304153 Traitement terminé ✗

Détail du Fichier
Nom instance_1_ _AECON_20221231_AE.xbrl
Taille 1.13 Mo
Type de remise Instance XBRL



4.2 – RELANCE RETARD : LES REMISES BUREAUTIQUES

- L'année dernière, les relances retard des remises bureautiques ont été désactivées suite à un incident DLPP.
- Fin décembre, l'incident DLPP ayant été corrigé, les relances retard ont été réactivées et positionnées sur l'ensemble des fichiers bureautiques.
- **Par conséquent, si vous avez reçu des relances retard sur des fichiers bureautiques que vous ne devez pas remettre, et uniquement dans ce cas, nous vous invitons à ne pas en tenir compte.**

Nota bene : Les raisons de ces relances sont diverses (Remise non attendues, remises mal signées,...). N'hésitez pas à vous rapprocher de vos contrôleurs ou du support.



5- SUPPORT 1/2

- Déclaration de droits à signer 2023

Les formulaires de droits à signer ont été actualisés avec l'ajout des domaines OBG (reporting Obligations Bancaires Garanties) et DBB (reporting LCB-FT Banque sous format Excel).

Les formulaires papiers modifiés ont été publiés sur le site e-surfi.

La documentation technique concernant le formulaire au format électronique (contrat d'interface DAS) sera publié sur e-surfi dans les prochains jours.

Les nouvelles déclarations de droits à signer électroniques (DAS) sont à déposer sur le portail Onegate pour la période 2023.

Les périodes antérieures à 2023 sont désormais uniquement visibles et exportables.

Seule la période 2023 doit être utilisée pour effectuer les dépôts des nouvelles déclarations.



5- SUPPORT 2/2

- Remises partielles RUBA

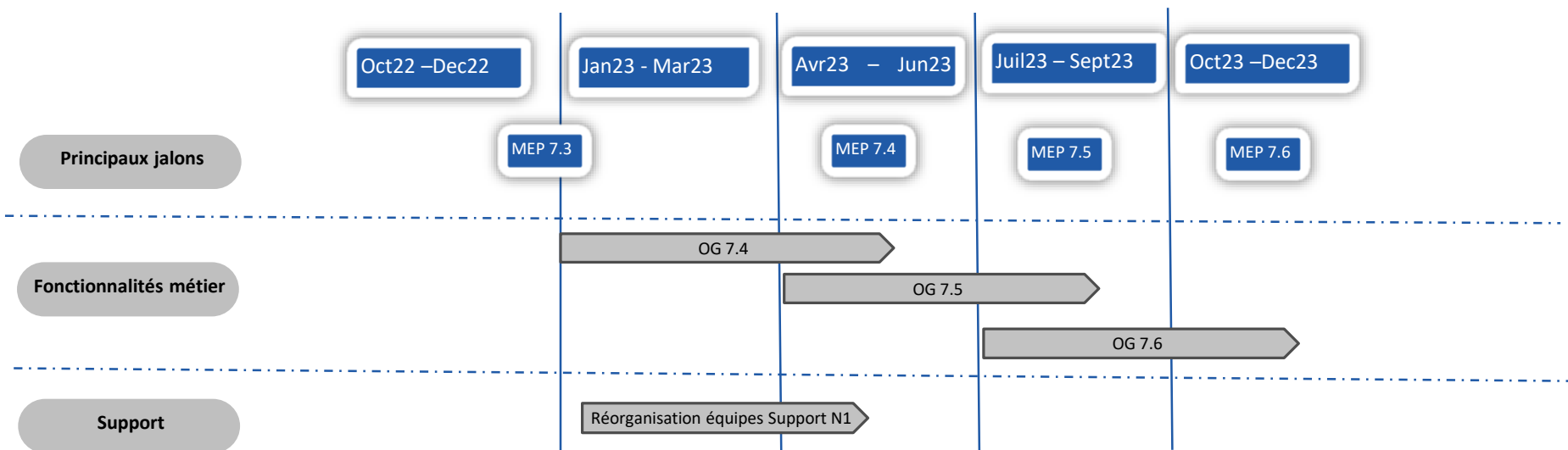
Pour rappel, les états RUBA fonctionnent en mode « annule et remplace » (Remises en mode « total »).

Ils sont regroupés en 16 points d'entrée correspondant aux différents délais de remise : chaque instance remise (resoumissions comprises) doit donc inclure les données de tous les états attendus pour chacun des points d'entrée.

Les remises incomplètes sont désormais rejetées.

Les remises partielles déposées sont invalides et devront faire l'objet de remises correctives.

6- ONEGATE – REFONTE



Production	Homologation	Disponibilité Release Note	Description
11/01/2023	21/12/2022	06/01/2023	Version 7.3 : Migration technique des écrans externes
T2 2023	T2 2023	T2 2023	Version 7.4 : Migration des écrans internes
T3 2023	T3 2023	T3 2023	Version 7.5 : Migration technique de la saisie en ligne
T4 2023	T4 2023	T4 2023	Version 7.6 : Refonte de la saisie en ligne



QUESTIONS/REPONSES



RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES EN SÉANCE (1/6)

- A partir de la 3.2, il y aurait également une modification au niveau du flux technique pour la balise scheme <https://eurofiling.info/eu/rs> au lieu de <https://eba.europa.eu/eu/rs> . Pouvez-vous svp confirmer ?

Nous avons présenté ce sujet lors de la réunion de place du 19/09/2022. Il conviendra d'utiliser le namespace <https://eurofiling.info/eu/rs> à partir des remises 3.2.

- Une taxonomie LCBFT est-elle prévue pour 31/12/2023, quel sera le périmètre ? et la nature ? évolution importante ? Quelle sera la date de diffusion de la publication ?

Une nouvelle taxonomie serait prévue, nous sommes en attente d'informations à ce sujet.



RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES EN SÉANCE (2/6)

- Pour RUBA, avez-vous plus d'informations concernant les exigences et la mise en œuvre du tableau technique RB.99 ? Une note technique est-elle prévue ? Est-il prévu une demande globale à tous les déclarants via eSurfi ou une demande spécifique directe à certains déclarants ?

L'état RB.99 est un tableau technique qui n'a pas vocation à être utilisé de manière courante et qui permet de reporter des données non prévues dans la taxonomie, en cas d'erreur ou d'omission constatée dans le DPM. Le mode opératoire sera ajouté dans la documentation de la taxonomie RUBA 1.1.0. Ci-dessous les dimensions "datapoints réservés" permettant l'identification d'une cellule d'un tableau annoté à valoriser : ZRT Datapoints de réserve : Table (exemple : RB.06.01) ZRX Datapoints de réserve : Axe X (exemple : C0010) ZRY Datapoints de réserve : Axe Y (exemple : R0010) ZRZ Datapoints de réserve : Axe Z (exemple : EUR).



RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES EN SÉANCE (3/6)

- Une évolution RUBA est-elle prévue pour 12/2023 ? Les filing indicators seront-ils à appliquer pour 12/2023 sur cette taxonomie au même titre que le COREP ?

À ce stade, nous n'envisageons pas une nouvelle version de taxonomie RUBA pour 12/2023. Aucun changement n'est prévu concernant l'application des filing indicators.

- Est-ce qu'il est prévu des évolutions taxonomiques CRR après le DPM 3.2 sur 2023 ?

Nous n'avons pas d'informations à ce jour. A voir avec l'EBA.



RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES EN SÉANCE (4/6)

- Une évolution est-elle prévue cette année pour la taxonomie CREDITIMMO?
À ce stade, nous n'envisageons pas une nouvelle version de taxonomie CREDITIMMO.
- Entre CNH et CREDITHAB, des contrôles de cohérences sont-ils prévues ?
Aucun contrôle n'est prévu entre ces 2 taxonomies.
- Pouvez-vous, s'il vous plaît, nous confirmer la date d'application de la taxonomie 3.2 (pour AE, ALMM ...) car la publication au JOUE des ITS renseigne la date du 11 juillet 2023 ?
Nous n'avons pas d'autre information que celle figurant sur le site de l'EBA, à savoir le 30/06/2023.
- Concernant les remises COVID19, quel est le délai légal concernant la période de réémission possible par les établissements assujettis?
Nous sommes en attente d'un retour de la BCE. Nous évoquerons ce point à la prochaine réunion de place.



RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES EN SÉANCE (5/6)

- Quand aurons-nous la mise à jour du cahier des charges pour la collecte OBG? Il n'y a pas d'exemple de fichier pour faire une remise en A2A ou en U2A.

La publication du contrat d'interface Covered Bonds sera effectuée le 06/02/2023, avec un exemple de collecte signée,

- Est-ce qu'une taxonomie QPC est prévue pour la déclaration de Décembre 2023. Si oui, quand la version provisoire sera-t-elle publiée ?

Il n'est pas prévu la réalisation d'une taxonomie XBRL dans la mesure où la solution technique retenue par l'ACPR permettra de conserver les modalités actuelles de déclaration des données.

- Concernant les questions sur la collecte REMUNERATION

Une communication dédiée sera publiée dans les prochaines semaines à ce sujet.

RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES EN SÉANCE (6/6)

- OSCAMPS cheque : pas de documentation publique et refus de partager des documentations aux fournisseurs de logiciel / quid de la saisie en ligne pour la nouvelle version applicable pour les données 2022 à reporter pour fin avril 2023 au plus tard ? Disponibilité de la plateforme de test ?

Le sujet a déjà été traité avec la DGSO. Pour les questions portant sur cette collecte, vous pouvez contacter l'adresse mail suivante : 2323-COLLECTES-UT@banque-france.fr

- Bonjour, pouvez-vous nous indiquer pour quelle date est prévue la publication des textes règlementaires liés aux évolutions CEFIT/CNH sous RUBA

Pour les questions portant sur cette collecte, vous pouvez contacter l'adresse mail suivante : 1417-SRR-UT@banque-france.fr

- Concernant les reportings CEFIT CNH sur RUBA, quelle est la date d'entrée officielle de la collecte XBRL via RUBA?

Pour les questions portant sur cette collecte, vous pouvez contacter l'adresse mail suivante : 1417-SRR-UT@banque-france.fr